

Contribution de CARE International au Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits Juin 2014



CARE International accueille très favorablement la tenue du Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits à Londres du 10 au 13 juin 2014. Pleinement conscient des difficultés à garantir que justice soit rendue aux personnes ayant subi des violences, CARE reconnaît l'importance de lutter contre l'impunité et de mettre en place un nouveau protocole pour documenter les actes de violences et réprimer leurs auteurs.

Cependant, afin d'apporter une réponse adéquate et à la hauteur des attentes vis-à-vis de ce sommet, dont l'objectif est de mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits, CARE International appelle à adopter une approche plus globale. Celle-ci doit permettre à la fois de s'attaquer aux causes profondes des inégalités et des discriminations liées au genre aussi bien en temps de conflits qu'en temps de paix, et de répondre aux besoins exprimés par les survivants. Il est tout à fait essentiel que le Sommet démontre la manière dont des engagements politiques pris à Londres se matérialisent par des changements concrets au quotidien pour les personnes ayant survécu aux violences et les communautés affectées par les conflits.

CARE International appelle les Etats, les organisations multilatérales et les ONG à :

- 1. Déployer à plus grande échelle des programmes innovants impliquant les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des genres et la prévention des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) dans les pays affectés par les conflits. Les hommes et les garçons peuvent être à la fois auteurs et survivants de violences sexuelles liées au conflit. Ils peuvent également jouer un rôle de premier plan dans la prévention de tels actes. L'intégration des questions d'inégalités de genre et des violences qui y sont liées dans les programmes scolaires nationaux de Bosnie, Croatie et Serbie, devrait être considérée par d'autres gouvernements comme un exemple à suivre.**
- 2. S'assurer que les bailleurs traduisent les douze engagements de « l'Appel à l'action contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans les situations d'urgence » de 2013, en stratégies et financements bilatéraux. Les services de première ligne fournis aux survivants de violences sexuelles sont loin d'être adéquats. En RDC par exemple, les chiffres de l'ONU font état du fait que plus de la moitié des projets en cours ne prennent pas en compte la dimension genre¹. Il est impératif d'accroître les financements destinés aux projets de santé sexuelle et reproductive dans les urgences, et de systématiser l'utilisation de marqueurs genre, afin d'assurer la redevabilité des différents acteurs humanitaires sur cette question.**
- 3. Etablir des Plans d'Actions Nationaux de prévention et de réponse aux VSBG à la fois clairs et assortis d'échéances précises, afin de promouvoir la redevabilité des différents acteurs et d'assurer le suivi des engagements pris lors du Sommet. La société civile et les communautés affectées par les conflits doivent participer à l'élaboration et au suivi de ces plans, aux niveaux local et national. Des cibles et indicateurs liés aux VSBG devraient aussi figurer dans l'agenda international de développement pour l'après 2015.**

1. Financements pour intégrer les problématiques de genre dans les réponses aux urgences en 2013 : Une enquête menée par CARE International UK sur la base des données des Nations Unies sur les volumes d'aide mis à disposition par les bailleurs suite aux appels d'urgence pour 17 pays en crise, novembre 2013 : <http://insights.careinternational.org.uk/publications/donor-spending-on-gender-in-emergencies-2013>

Note de positionnement de CARE International : Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits, juin 2014

1. Déployer à plus grande échelle des programmes innovants impliquant les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des genres et la prévention des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) dans les pays affectés par les conflits. Les hommes et les garçons peuvent être à la fois auteurs et survivants de violences sexuelles liées au conflit. Ils peuvent également jouer un rôle de premier plan dans la prévention de tels actes. L'intégration des questions d'inégalités de genre et des violences qui y sont liées dans les programmes scolaires nationaux de Bosnie, Croatie et Serbie, devrait être considérée par d'autres gouvernements comme un exemple à suivre.

A l'échelle mondiale, les chiffres indiquent que la majorité des violences sexuelles perpétrées en temps de conflits sont commises par des hommes à l'encontre des femmes². Si des normes patriarcales profondément ancrées peuvent contribuer à ce que des projets impliquant les hommes et les garçons renforcent, par inadvertance, le monopole masculin sur les processus de prise de décision, il n'en reste pas moins essentiel d'inclure les hommes et les garçons en tant que partenaires et alliés dans les stratégies de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre. De telles initiatives doivent se développer à plusieurs niveaux (institutionnel/politique, communauté et famille/individu) pour s'attaquer aux différents facteurs qui sous-tendent ces violences.

En marge du Sommet de Londres en juin, CARE organisera deux événements parallèles pour partager les bonnes pratiques identifiées au cours de projets de prévention des violences au Royaume-Uni, aux Balkans et au Rwanda, dans lesquels les hommes et les garçons sont impliqués. Alors que les Etats envisagent les possibilités d'accroître leur soutien aux actions visant à impliquer les hommes et les garçons dans la prévention des violences sexuelles liées aux conflits, CARE souhaite partager son expérience dans les domaines suivants :

- **Accompagner et aider les hommes et les garçons (ex-combattants et civils) à reconstruire leur identité sur des bases plus saines, non-violentes et équitables entre les genres au cours et à la suite d'un conflit.** Par exemple, il est tout à fait pertinent d'une part de soutenir des campagnes de mobilisation aux niveaux communautaire et médiatique faisant la promotion de comportements et identités masculines non-violentes, présentant les hommes en tant que pères et individus prenant soin de leur entourage, et d'autre part d'appuyer le développement de réseaux sociaux basés sur la non-violence. Ainsi, CARE a mené des expériences-pilotes en partenariat avec les Ministères de l'Éducation en Bosnie-Herzégovine, Serbie, Croatie et au Kosovo consistant à intégrer les thématiques de genre et de réduction des violences dans les programmes scolaires à destination des garçons et des jeunes hommes. Ayant abouti à des résultats très encourageants, ces programmes ont ensuite été déployés à plus grande échelle au sein des différents pays.

- **Impliquer les hommes dans les initiatives de promotion de l'empowerment des femmes et de leur protection.** L'expérience de CARE a démontré que l'empowerment économique des femmes, notamment à travers la mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédit, peut contribuer à la prévention des violences basées sur le genre et à une meilleure protection des femmes en général. En améliorant leur accès aux ressources et leur position au sein de la communauté, on note que les femmes gagnent confiance en elles et créent des espaces sûrs pour échanger sur les problématiques affectant leur quotidien, y compris les VSBG. Cependant, si de tels projets omettent de prendre en compte les points de vue des hommes, qu'il s'agisse des partenaires ou des leaders communautaires, le risque est grand de conduire à un recul des droits des femmes et de manquer l'occasion d'impliquer les hommes comme alliés de premier plan. Au Burundi, le soutien de CARE au réseau 'Abatangamuco' a permis l'émergence d'un mouvement social indépendant d'hommes, ardents promoteurs d'une transformation des rapports entre les sexes, à l'échelle locale et nationale. Le succès de ce projet résulte à la fois de l'approche par les pairs facilitant les échanges entre hommes, et d'une perception partagée par les bénéficiaires masculins de l'impact positif du changement sur leur santé, sécurité, vie de famille, statut social et économique. Il est essentiel de favoriser le dialogue entre les hommes et les femmes sur les rôles associés aux genres, notamment la répartition des tâches domestiques, et de développer des liens entre les groupes de femmes et les réseaux impliquant les hommes et les garçons. Le soutien au réseau 'Abatangamuco' s'inscrit dans les stratégies long-terme de CARE ayant pour but l'autonomisation des femmes et une résilience accrue des communautés. Des initiatives ponctuelles d'implication des hommes et des garçons, déconnectées de programmes de développement plus larges intégrant la dimension genre, ne peuvent être efficaces.

- **Apporter un soutien psychologique et post-traumatique aux hommes et garçons ayant subi et ou ayant été témoin de violences basées sur le genre, ainsi que s'attaquer au problème des violences domestiques.** Si dans la grande majorité des cas, les hommes sont les auteurs des violences, ils peuvent aussi en être les cibles. Par exemple, le rapport annuel du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la mise en œuvre de la Résolution 1820 indique que près de 10% des cas de violences sexuelles rapportés par les autorités gouvernementales colombiennes en 2012 et 2013 ont été perpétrés à l'encontre des hommes et des garçons. Cependant, les programmes de prévention et de réponse aux VSBG ne tiennent souvent pas compte de cette réalité et ne permettent pas aux hommes ayant survécu à de tels actes d'avoir accès aux services dont ils ont besoin. Il est important de combler cette lacune lors de la révision des lignes directrices de l'IASC sur les interventions en réponse aux VSBG dans le contexte humanitaire. Au-delà d'améliorer l'accès à de tels services, il faut effectuer un travail de mobilisation communautaire afin de limiter la stigmatisation des survivants masculins, d'offrir un soutien et, si nécessaire, de proposer des traitements face à des cas de consommation abusive d'alcool ou de drogues.

2. Voir par exemple le Rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur les violences sexuelles liées au conflit (S/2014/181).

Note de positionnement de CARE International : Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits, juin 2014

De plus, les recherches menées à l'échelle mondiale sur les questions d'identité masculine dans les situations de conflit et post-conflit font état de fortes corrélations entre le fait d'être l'objet ou le témoin de VSBG dans son enfance, et le fait de subir ou de perpétrer des VSBG à l'âge adulte. De même, les enfants dont le père prend soin de son entourage sont plus enclins à reproduire un tel comportement au cours de leur vie adulte³. Pour cette raison, les programmes s'attaquant aux VSBG au sein même du foyer sont d'autant plus pertinents car ils constituent des points d'entrée pour lutter contre les cycles intergénérationnels de violences, dont l'intensité et la récurrence sont accrues en temps de guerre.

2. S'assurer que les bailleurs traduisent les douze engagements de « l'Appel à l'action contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans les situations d'urgence » de 2013, en stratégies et financements bilatéraux. Les services de première ligne fournis aux survivants de violences sexuelles sont loin d'être adéquats. En RDC par exemple, les chiffres de l'ONU font état du fait que plus de la moitié des projets en cours ne prennent pas en compte la dimension genre. Il est impératif d'accroître les financements destinés aux projets de santé sexuelle et reproductive dans les urgences, et de systématiser l'utilisation de marqueurs genre, afin d'assurer la redevabilité des différents acteurs humanitaires sur cette question.

Lors de l'événement de haut niveau « Keep Her Safe » (« Protège-la ») organisé en 2013, les bailleurs se sont engagés à respecter douze engagements visant à éliminer les violences contre les femmes et les filles dans les situations d'urgence. Seul un nombre limité d'agences des Nations Unies et d'ONG ont partagé des plans d'action détaillés à cette occasion. Ce qui ne fut par contre pas le cas des bailleurs.

Le Sommet de Londres en juin intervient six mois après l'événement « Keep Her Safe » et quelques mois avant l'évaluation par l'Assemblée Générale de l'ONU en septembre des efforts menés au cours de cette première année de mise en œuvre. C'est pourquoi CARE encourage vivement les bailleurs à établir des plans d'action avec des échéances précises lors du Sommet de juin afin de traduire les engagements de l'an dernier en stratégies, financements et programmes bilatéraux. Par ailleurs, les bailleurs qui n'étaient pas présents à la conférence en 2013 devraient eux aussi s'approprier ces engagements et développer des plans d'action pour les mettre en pratique de manière concrète.

Une approche coordonnée des bailleurs pour mettre en œuvre les engagements de « Keep Her Safe » est tout à fait essentielle. Elle peut notamment s'appuyer sur la transposition des principes globaux sur l'efficacité de l'aide humanitaire définis par les bailleurs de fonds humanitaires (Good Humanitarian Donorship ou GHD) en plans d'action bilatéraux du GHD. Les bailleurs peuvent aussi prendre exemple sur les revues menées par les pairs dans le cadre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Certains bailleurs ont déjà développé des approches innovantes

pour promouvoir l'égalité des genres ainsi que la prévention et la réponse aux VSBG dans leurs stratégies d'aide bilatérale, les financements qu'ils rendent disponibles ainsi que leurs lignes directrices opérationnelles. Les bonnes pratiques devraient être partagées et standardisées.

CARE propose de prioriser trois éléments dans la mise en œuvre de l'agenda « Keep Her Safe » :

- **Directement lié à l'accent mis par le Sommet sur la lutte contre l'impunité, il est absolument indispensable de s'engager à « garantir la sécurité et protéger la dignité des femmes et des filles affectées par les violences, en respectant leurs droits et leurs choix, en garantissant la confidentialité de leurs informations et en obtenant leur consentement éclairé ».** Les études démontrent que les efforts de documentation et les procédures de poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de violences sexuelles, lorsqu'ils sont mal pensés ou conçus, exposent les survivants et leurs communautés à des risques accrus de représailles, stigmatisation et/ou d'autres impacts négatifs⁴. Les incitations à mettre en œuvre la Résolution 1820 du Conseil de Sécurité de l'ONU et les résolutions qui lui ont succédé, ainsi que les déclarations du G8 et de l'Assemblée Générale de l'ONU, doivent être pondérées par la prise en compte des risques que cela comporte. La formation des acteurs et organisations responsables de la mise en œuvre est nécessaire afin de respecter les principes primordiaux de protection et de sécurité des survivants, de leurs communautés et des organisations les soutenant. Cette démarche est prioritaire dans le cadre des prochaines étapes de mise en œuvre du Mécanisme de suivi, d'analyse et de communication de l'information prévu par la résolution 1960 du Conseil de sécurité (MARA), de déploiement de conseillers d'ONU-Femmes chargés de la protection des personnes et du lancement du nouveau Protocole international sur la documentation et la répression des violences sexuelles. De plus, des mesures doivent être adoptées pour faciliter la mise en œuvre de politiques et d'initiatives de prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA), ainsi que la création d'un mécanisme de plaintes et de réponse, notamment dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.
- Par ailleurs, un nouvel élan est nécessaire pour promouvoir « **la mise en œuvre du Service Minimum Initial pour la santé reproductive en situations de crise (MISP)** », standard international qui identifie les activités prioritaires à mettre en œuvre dès que les crises humanitaires se déclarent. Parmi les éléments-clés du MISP, figurent la prévention et la gestion des impacts des VSBG à travers l'adoption de mesures pour protéger les populations ayant subi des violences sexuelles, l'amélioration de l'accès aux soins médicaux pour les personnes victimes de viols et la large diffusion d'informations sur ces services auprès des communautés. Entre 2009 et 2013, seulement 45% du budget demandé par l'ONU pour financer des programmes dédiés à la santé reproductive dans les situations

3. IMAGES et P4P/Etude de l'ONU dans plusieurs pays d'Asie.

4. Soudan du Sud : Enquêter sur les violences sexuelles dans les conflits s'avère difficile, Refugees International, Juin 2013

Note de positionnement de CARE International : Sommet mondial pour mettre fin aux violences sexuelles dans les conflits, juin 2014

d'urgence a été abondé par les bailleurs. Dans ce budget, le volet dédié à la prévention et à la réponse aux VSBG n'a quant à lui été financé qu'à hauteur de 37%. Alors que les réflexions et échanges se poursuivent, il pourrait être envisagé d'accroître les capacités en augmentant les effectifs et en réalisant des formations sur le MISP, et de pré-positionner dans les zones à risque des produits inclus dans le MISP.

- Enfin, CARE appelle l'ensemble des bailleurs à donner suite à leur engagement pour « **améliorer la redevabilité aux niveaux opérationnel, national et global, pour s'attaquer aux VSBG dans les réponses aux urgences et promouvoir l'égalité des genres** ». En particulier, il est essentiel d'assurer une coordination et harmonisation des actions menées par l'ONU, les ONG et les bailleurs dans la mise en œuvre de la prochaine version révisée des lignes directrices de l'IASC sur les interventions en réponse aux VSBG dans le contexte humanitaire, et en particulier leur proposition de stratégie et de mécanisme de suivi. Un autre outil pertinent pour assurer une bonne redevabilité est l'utilisation systématique d'un marqueur genre (Gender Marker). Celui du IASC permet de classer les projets en fonction de leur degré de prise en compte de la dimension genre dans les activités : aveugle au genre, sensible au genre (constituant déjà une contribution importante à la prévention des VSBG) ou ciblant spécifiquement les problématiques de genre, dont les SGBV. Pourtant, le marqueur genre du IASC et d'autres outils similaires développés par d'autres acteurs, se limitent au stade de la proposition de projet, demeurent facultatifs et ne sont pas systématiquement utilisés. Menant des expériences-pilotes sur un marqueur genre dans le cadre de ses réponses humanitaires à la crise syrienne et en Afrique de l'Ouest, CARE prend en compte le genre à différents stades du projet : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation finale. Plusieurs bailleurs ont recours à d'autres systèmes de marqueur genre pour leurs financements destinés à l'humanitaire. Le Sommet de Londres doit contribuer au partage des expériences, à la systématisation des approches et à une meilleure redevabilité des acteurs humanitaires.

3. Etablir des Plans d'Actions Nationaux de prévention et de réponse aux VSBG à la fois clairs et assortis d'échéances précises, afin de promouvoir la redevabilité des différents acteurs et d'assurer le suivi des engagements pris lors du Sommet. La société civile et les communautés affectées par les conflits doivent participer à l'élaboration et au suivi de ces plans, aux niveaux local et national. Des cibles et indicateurs liés aux VSBG devraient aussi figurer dans l'agenda international de développement pour l'après 2015.

En dépit d'une attention politique accrue, les progrès dans la prévention et la réponse des VSBG restent insuffisants et ponctuels. C'est pourquoi il est nécessaire que les Etats passent en revue leurs politiques nationales, leurs institutions et leurs programmes dédiés à cette thématique afin d'identifier les actions à mener en priorité

et les lacunes à combler lors de la mise en œuvre. Ce processus doit inclure des consultations de tous les acteurs concernés, notamment la société civile, et doit favoriser l'expression des points de vue et priorités des survivants aux violences et des communautés locales. Dans les pays n'en disposant pas encore, il est primordial que soit élaboré un plan d'action national sur les VSBG contenant des objectifs clairs avec des échéances précises, identifiant les personnes responsables de sa mise en œuvre et précisant le volume des financements disponibles. Cela permettra de définir un cadre clair pour de possibles passages à l'échelle et de combler les lacunes dans la mise en œuvre. De plus, les Etats doivent soutenir l'inclusion d'objectifs et d'indicateurs sur les VSBG dans l'agenda international de développement pour l'après 2015, afin de consolider au niveau mondial les initiatives de programmation et de plaider ainsi que les ressources. Les communautés affectées par les conflits et les organisations de la société civile doivent être impliquées de manière substantive à la fois dans l'examen des efforts en cours, l'élaboration et la mise en place de « plans d'action nationaux » et leur suivi. Des outils de redevabilité sociale, tels que les fiches d'évaluation par les communautés locales et les « rapports parallèles de suivi » produits au niveau national, doivent être valorisés et largement disséminés. Par exemple, dans la région des Grands Lacs, les partenaires de CARE issus de la société civile ont sollicité et échangé avec la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et ses Etats membres dans le cadre des négociations et du suivi du Protocole Régional sur les Violences Sexuelles et de la campagne associée 'Tolérance Zéro'. Les Etats devraient mener des consultations avec les partenaires de la société civile impliqués dans ces domaines et processus en amont du Sommet de Londres, afin d'être prêts à formuler des propositions d'actions claires et définies dans le temps (par exemple, la définition d'un plan d'action national de deux ans comprenant des évaluations annuelles revues par les parlementaires et des consultations régulières avec la société civile). Les bailleurs, agences multilatérales et ONG doivent passer en revue leurs programmes de réponse humanitaire, de développement, de consolidation de la paix, de bonne gouvernance et de réforme du secteur de sécurité dans ces différents Etats et initier un dialogue pour faire de ces thématiques une priorité.